

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : <u>0.9006</u>	Société : <u>R.A.N</u>
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)
Nom & Prénom : <u>ADILLA NAJIA</u>	
Date de naissance : <u>15.11.1956</u>	
Adresse : <u>LOT. ATTADAHOUNE RUE 6 N°73 OULFA CASA</u>	
Tél. : <u>06.60.76.40.26</u>	Total des frais engagés : <u>1.159,10</u> Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	/	/	
Nom et prénom du malade :	<u>AOUCHA MAJDA</u>		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	<u>Affectée d'ypne</u>		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie : _____
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 31/08/2023

Signature de l'adhérent[e] : J. Z. S.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/08/23	Chirurgie Laine		300.00	Dr. ELHALY BRAHMAN
				Signature Dr. ELHALY BRAHMAN
				Date : 16/08/23

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant total de la Facture
Pharmacie Résidence Khairia	16/08/23	267.70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

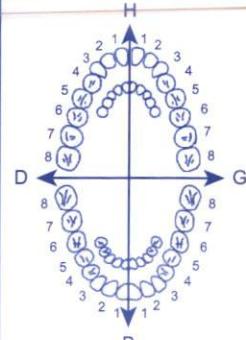
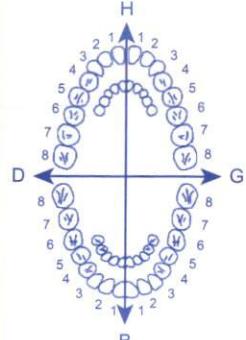
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
H 25533412 00000000 D 00000000 35533411		G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				



وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le

21/8/2023.

nc

Aouia .

maphar

1/ FORTRANS (+ 2/)

1 sachet = 100 ml
1 litre = 10 sachets

boire 4 sachets = 4 litres

boire avec de l'eau.

de 12 h ————— 22 h

boire 2 sachets à 100 ml

1,5 litre d'eau à boire

de 5 à 10 de t

Hôpital Chaikh Khalifa Ibn Zaid
Dr. Nabil BENJELLOUN
Hépato-Gastro-Entérologue
Gastrologie Médico-Chirurgicale



~~Lipps - Fink - Fenkels~~

cafe - YADENS

Fenges - last

Pits - RE2

Peins - marts ngs

Parlet - pink

Biscotts

cafe - thi - tise

وصفة طبية Ordonnance

Casablanca, le :

122.80

2300732167 / H0123024182
Prénom : NAJIA
Nom : AOULA
DDN : 15/12/1956 E: 16/08/2023
Service : ENDOSCOPIE (NA)

MUPRAS
Sexe: F

LOT 221635
EXP 08/2024
PPV 122.80DH

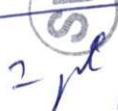
LOT : 1839
PER : 07-27
P.P.V : 45 DH 90

LOT : 0010
PER : 02 2026
PPC : 99.00DH

NEZ 20 ml 40% -



40.90



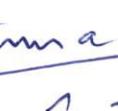
2/ Tributé



55.10



3/ Stomatique



267.70

Proctologie Médico - Chirurgicale
Hépato-Gastro - Endocrinologique
BENJELLOUO

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le

no/8/823.

نـ اـ دـ عـ لـ اـ
مـ جـ دـ اـ

RC: - Anémie type choc.
- ancytane = 6,9 g/dl.
- de la peau à 66 cm.
- Anémie et sur
bilan urinaire +
coloscopie

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Dr. Nabil BENJELLOUN
Hépato-Gastro - Endocrinologie
Proctologie Médico - Chirurgicale
Barcode: 3144412400
INDE 1144412400

Date : 11/08/2023

Quittance - Paiement espèces

0803714

IPP :

N° D'admission : 11213032 Montant : 300 MB

Patient : AOUA MANGA

Payé par :



Cachet



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA
HUICK

Date : 16/08/2023

Quittance - Paiement espèces 0803077

IPP :

N° D'admission : 2300739161 Montant : 660.04

Patient : Aoula Nafya

Payé par : Sille Nem

Cachet



HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

Date : 11/08/2023

Numéro : 112 078



090061862

Nom patient : AOULA NAJIA

Médecin : DR. EL WALI ABDERRAHMAN
Anesthésie-Réanimat.

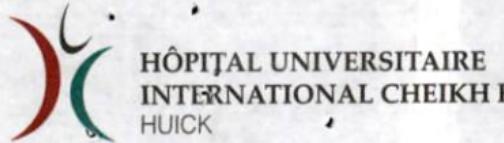
2300730037

PAYANTS

	Montant
CONSULTATION PRE-ANESTHESIQUE	300,00
Total	300,00

Arrêtée la présente à la somme de :
TROIS CENTS DIRHAMS

Hôpital Cheikh Khalifa ibn Zaid
Tél.: 05 29 03 53 45
Fax : 05 29 00 44 77
E-mail : contact@fcbm.hck.mz
N°NP 090061862



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA
HUICK

Date : 10/08/2023

Quittance - Paiement espèces **0803312**

IPP :

N° D'admission : 2302725834 Montant : 30000.00

Patient : AOUA NAIT A

Payé par :

Cachet



HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 111 890 / 2023 du 10/08/2023

Nom patient : AOULA NAJIA

Entrée 10/08/2023

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 10/08/2023

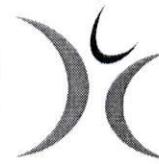
	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
CONSULTATION D'HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	1,00		300,00 Sous-Total	300,00 300,00
Total Frais Clinique				300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENTS DIRHAMS	Total	300,00

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	300,00				300,00	0,00

Hopital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Tél: 05 29 03 53 45
Fax: 05 29 00 44 71
mail: contact@fdcm.tikima.ma
N°INPI 0988061862



Casablanca, le mercredi 16 août 2023

FIBROSCOPIE OESO-GASTRO-DUODENALE

Identification du Patient	Informations administratives
Nom : AOULA	Médecin traitant : Dr Nabil Benjelloun
Prénom : NAJIA	Service : Endoscopie
Age : 66 ans	IPP du patient : H0123024182

INDICATION :

Anémie > 6.9 g/100ml hypochrome microcytaire ferriprive .

Amaigrissement .

RESULTAT :

Œsophage:

- Muqueuse œsophagienne d'aspect normal .
- Ligne Z régulière .
- Cardia normotonique situé à 36 cm des A.D

Estomac:

- Lac muqueux clair assez abondant .
- Gastrite érythémateuse diffuse à prédominance antrale .
(Biopsies antrales et fundiques 2)
- Rétrovision: normale
- Pylore légèrement excentré, franchi.

Bulbe: Inflammatoire , sans ulcère visible .

D1+D2: Raréfaction des plis duodénaux avec aspect craquelés des plis .

(Biopsies duodénales 1)

CONCLUSIONS :

- Gastrite diffuse.
- Bulbite inflammatoire .
- Raréfaction des plis duodénaux
- Biopsies faites .

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Dr. Nabil BENJELLOUN
Hépato-Gastro - Entérologue
Proctologie Médico - Chirurgicale
INPE:111118402



Casablanca, le mercredi 16 août 2023

COLOSCOPIE TOTALE

Identification du Patient	Informations administratives
Nom : AOULA	Médecin traitant : Dr Nabil Benjelloun
Prénom : NAJIA	Service : Endoscopie
Age : 66 ans	IPP du patient : H0123024182

INDICATION :

Anémie à 6.9 g/100ml hypochrome microcytaire ferriprive .
Amaigrissement .

PRÉPARATION : Satisfaisante -Boston 7 (CD 3 - CT 2- CG 2)

RESULTAT :

- Ascension jusqu'au bas fond caecal sur un colon de préparation satisfaisante avec cathétérisme de la dernière anse iléale qui présente un aspect normal (Biopsies iléales systématiques 3)
- Rectum, Sigmoïde, Colon gauche, Colon transverse, Colon droit, Coecum : sans anomalies
- Dolichocolon avec dolichosigmoïde (Biopsies coliques étagées 3)

CONCLUSIONS :

Iléo-coloscopie sans anomalies notables .
Biopsies faites .

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Dr. Nabil BENJELLOUN
Hépato-Gastro - Entérologue
Proctologie Médico - Chirurgicale
INPE:111118402

Casablanca, le mercredi 16 août 2023

EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

PATIENT : AOULA NAJIA

RENSEIGNEMENT CLINIQUE :

Anémie à 6.9 g/100ml hypochrome microcytaire ferriprive .
Amaigrissement .

Fibroscopie digestive haute :

- Gastrite érythémateuse diffuse à prédominance antrale .
(Biopsies antrales et fundiques 2)

Bulbe: Inflammatoire , sans ulcère visible .

D1+D2: Raréfaction des plis duodénaux avec aspect craquelés des plis .
(Biopsies duodénales 1)

Coloscopie : sans anomalies notables .

- Biopsies iléales 3
- Biopsies coliques étagées 3 .

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Dr. Naïl BENJELLOUN
Hépato-Gastro - Entérologue
Proctologie Médico - Chirurgicale
INPE:111118402

Id : _____

Indéfini --- (--) Indéfini
Taille : 0 cm Poids : 0 kg TA : 0/0 mmHg

Méd. :

Technicien :

Commentaires :

AOUA - NA 2023
27/08/2023 10:14:47

FC: 87 bpm

PR: 140 ms

QRS: 76 ms

QT/QTcH: 354/401 ms

QTcB: 426 ms

QTcF: 401 ms

Rv5-6/Sv1 : 1.38/1.33 mV

Sok-Lyon : 2.72 mV

Axe: 62/30/53 °

Rythme sinusal

--- Interprétation effectuée sans connaître l'âge/sexe du patient ---

ECG normal

RAPPORT NON CONFIRMÉ



Dép. :

25mm/s 10mm/mV LP:25Hz AC:50Hz Cardioline ECG2005 v.2.11.7693